

Instructions aux auteurs

La Revue d'Homéopathie

La Revue d'Homéopathie, revue de formation médicale continue éditée en partenariat avec la Fédération nationale des sociétés médicales homéopathiques de France (FNSMH), accueille et sollicite les écrits des professionnels et des experts de la santé. Elle donne la parole, en toute indépendance, aux organisations syndicales et aux associations.

Que les textes soient commandés par la rédaction ou envoyés spontanément, ils doivent être originaux, c'est-à-dire ne pas avoir été publiés dans une autre revue, ni être en cours de proposition pour une autre publication. La rédaction se réserve le droit de refuser un article pour des raisons qui lui sont propres, et se réserve également le choix de sa date de parution en fonction de sa politique éditoriale.

Les auteurs sont priés de respecter les règles de fond et de forme rappelées ici.

I. Conflits d'intérêts

La revue suit les pratiques internationales relatives aux conflits d'intérêts en rapport avec les publications soumises. Toute soumission de manuscrit doit être accompagnée d'une déclaration de conflit d'intérêts. Au cas où aucun conflit d'intérêts en lien avec l'article soumis n'a été transmis par l'auteur (ou les coauteurs) la mention suivante sera publiée : « *L'auteur n'a pas déclaré de conflit d'intérêts.* »

II. Soumission

Les articles sont soumis par e-mail (impératif) par l'auteur principal ou l'auteur de correspondance. Qu'il s'agisse d'un texte commandé ou spontané, le fichier doit être adressé à la personne qui a commandé l'article le cas échéant, en mettant en copie le directeur de la rédaction de la revue : docteur Alain Sarembaud ; e-mail : fnsmhomo@free.fr L'article sera transmis ensuite au comité de lecture de la revue, animé par le rédacteur en chef, le docteur Bernard Poitevin.

III. Présentation des manuscrits

L'article doit comporter 1 500 signes (espaces compris) par page, un calibrage de 22 500 signes espaces compris maximum par article est recommandé. Le logiciel préconisé est Word.

L'article doit se composer des éléments suivants :

- 1. Titre.** Un titre en français (court de préférence, maximum 90 signes espaces compris).
- 2. Auteur(s).** Nom(s) de famille, prénom(s), fonction(s), coordonnées complètes : adresse, numéros de téléphone, de fax, et e-mail pour pouvoir recevoir les demandes de modification et les épreuves.
- 3. Résumés et mots-clés.** Chaque article comprend un résumé de 700 signes (espaces compris) au maximum, ainsi que des mots clés (4 à 10).
- 4. Texte.** Les auteurs doivent veiller à ce que les textes soumis soient clairs et facilement compréhensibles, précis et concis. Ils doivent s'assurer que le français est simple et correct, sans jargon médical.

Deux défauts sont à éviter : des paragraphes trop longs et une cascade de titres sans texte.

Les abréviations doivent être expliquées lors de leur première apparition dans le texte et, ensuite, être utilisées de manière cohérente et invariable. Aucune abréviation ne sera utilisée ni dans le titre ni dans le résumé. Pour ne pas nuire à la clarté, elles doivent être en nombre restreint.

5. Rubriques

• **Éditorial.** Rédigé par les membres du comité de rédaction, il a pour but d'exprimer une opinion sur un sujet précis et d'actualité, même controversé. Il ne doit pas dépasser 1800 signes espaces compris.

• **Savoirs.** Cette rubrique concerne la formation médicale continue (FMC), la matière médicale, les revues générales.

• **Pratiques.** Les articles soumis dans cette rubrique concernent les observations cliniques, les études de cas, et les articles relatifs à l'utilisation pratique de l'homéopathie dans les différentes spécialités. Pour ces deux dernières rubriques, les textes peuvent être sollicités par le comité de rédaction ou soumis spontanément par les auteurs.

6. Références. Les références sont numérotées à la suite par ordre d'apparition. Elles sont indiquées dans le texte par des chiffres arabes entre parenthèses. **Il n'existe pas de notes de bas de page, la rédaction réintègrera ces notes dans les références.**

L'article ne comporte que les références à des textes qui ont été consultés pour la rédaction du travail.

La présentation doit suivre les règles de Vancouver (voir encadré ci-contre). Jusqu'à trois auteurs, ceux-ci doivent être nommément indiqués ; à partir de trois, seuls les premiers seront cités, suivis d'une virgule et de la mention « *et al.* ».

7. Bibliographie. La bibliographie doit être classée par ordre alphabétique de noms d'auteurs. La présentation doit suivre les règles de Vancouver.

8. Tableaux. Chaque tableau doit être numéroté en chiffres arabes et indiqué dans le texte par un appel de son numéro entre parenthèses (*tableau 1*). Il est accompagné d'un titre (placé au-dessus) et, éventuellement, de notes explicatives (au-dessous).

9. Illustrations. Toutes les figures (graphiques, dessins, schémas ou photographies) sont numérotées en chiffres arabes et appelées dans le texte par ordre numérique (*figure 1*). Il est nécessaire de fournir d'excellentes reproductions des illustrations ou, mieux, les originaux (radiographies, photographies...), en indiquant au dos des illustrations papier leur numérotation précise et fiable par rapport aux légendes et aux appels dans le texte.

La haute résolution est absolument nécessaire pour l'impression. La résolution minimale des figures, des photographies en noir et blanc ou en couleur doit être de 300 DPI. Toute iconographie doit impérativement comprendre le nom de l'auteur, le copyright et être légendée.

IV - Mise en production, correction d'épreuves, demandes de reproduction

En cas de reproduction partielle ou totale, dans le manuscrit, d'un document ou d'une illustration déjà publiés, l'autorisation écrite de l'éditeur et des auteurs doit être impérativement fournie. Lors de la mise en production du manuscrit accepté pour publication, l'éditeur enverra à l'auteur correspondant un formulaire de transfert de droits par courrier, qui sera dûment complété et signé par l'auteur responsable de l'article pour le compte de tous les auteurs, puis retourné à l'éditeur dans les plus brefs délais.

L'auteur correspondant recevra pour correction les épreuves électroniques de son article sous format PDF, ou par courrier postal si nécessaire. Les auteurs feront le nécessaire pour retourner à l'éditeur les épreuves corrigées, dans les 48 heures suivant leur réception. En cas de retard, l'éditeur se réserve le droit de procéder à l'impression sans les corrections de l'auteur.

Dès parution, toute demande de reproduction devra être adressée à l'éditeur. ■

Règles de Vancouver

Les références sont présentées conformément aux normes de Vancouver. Voici quelques exemples :

• Article de périodique classique

Bordet MF, Colas A, Marijnen P *et al.* Treating hot flushes in menopausal women with homeopathic treatment- Results of an observational study. *Homeopathy* 2008; 97: 10-5.

• Article d'un supplément à un volume

International consensus report on the diagnosis and management of rhinitis. *Allergy* 1994; 49 Suppl 19: 5-34.

• Ouvrage

Ziegel G. De la psychiatrie à l'homéopathie. *Similia*; 2000.

• Chapitre d'ouvrage

Ziegel G. Sémiologie des troubles psychiques et neurologiques. *In: Traité d'Homéopathie*, Gaucher C, Chabanne JM. Coll. Homéopathie, Masson, 2003; 533-600.

• Thèse

Bernard MN. Qualité de vie et état nutritionnel des insuffisances respiratoires chroniques graves [thèse]. Grenoble: université Joseph-Fourier; 1997.